

**L'UNAFOR et l'UNAF
proposent une formation:**

La fiscalité locale

Samedi 25 janvier 2014

**UNAF
Salle Laroque
28 Place Saint-Georges
75009 PARIS**

Métro : Saint-Georges



UNAFOR
28, Place Saint-Georges - 75009 PARIS
Téléphone: 01.49.95.36.84/97
Télécopie: 01.42.85.38.10
E-mail : unafor@unaf.fr
www.unafor.fr

La fiscalité locale touche fortement les familles et reste pourtant assez méconnue. Les prochaines élections municipales sont l'occasion de réfléchir à ces questions et d'envisager une stratégie commune pour permettre aux UDAF d'interroger les différents candidats sur leur perception de la fiscalité locale et ce qu'ils entendent mettre en œuvre au bénéfice des familles de leur commune.

Un groupe de travail s'est réuni pendant près d'un an à l'UNAF et a fait différents constats intéressants les familles :

Tout d'abord de nombreuses disparités au sein du secteur communal. Ainsi, le potentiel fiscal par habitant au niveau communal varie, en 2007, de 1 à 1.000.

Ensuite, un empilement des prélèvements qui rend plus compliquée l'appréhension du poids réel pesant sur les ménages

Enfin, on note une contribution étendue des familles dans la fiscalité locale alors que, dans le même temps, le fait familial est faiblement pris en compte.

Le produit global de la fiscalité locale représentait, en 2011, 71,5 milliards d'euros (dont 31,3 milliards d'euros de taxes réglées par les entreprises) contre 50,60 milliards d'euros pour l'impôt sur le revenu.

Près de la moitié des foyers sont exonérés d'impôts sur le revenu mais seuls 20% le sont sur la taxe d'habitation et 5% de la contribution à l'enlèvement des ordures ménagères.

Malgré cela, la proportion de communes pratiquant des abattements supplémentaires pour personnes à charges demeure faible.

Face à ces constats, il a paru utile de proposer une journée de formation, à destination prioritairement des bénévoles des UDAF et des représentants dans les CCAS, autour de ces questions.

D'une part, en faisant un état des lieux assez complet car il est important pour l'efficacité de l'argumentation que les représentants familiaux aient une bonne connaissance du système fiscal local.

D'autre part, en envisageant les moyens d'influer sur la prochaine échéance municipale ou, à tout le moins, d'y tenir un rôle efficace et reconnu.

Les familles contribuent fortement aux recettes fiscales locales. Elles doivent être représentées, défendues et entendues.

Fiscalité locale : l'état des lieux

09 H 00 - 09 H 30

Accueil et présentation de la formation et des intervenants
Bernard FARRIOL, Président du département « Economie, Emploi, et formation professionnelle » à l'UNAF

09 H 30 - 10 H 00

la fiscalité locale
Emile MOYSAN, Association pour la fondation internationale de finances publiques (Fondafip)

- ✓ Les sources et la destination : qui paie ? qui reçoit quoi ?
- ✓ Les évolutions récentes
- ✓ Le budget de la commune

10 H 00- 11 H 00

la taxe d'habitation
Florence TOQUET, Syndicat national unifié des impôts (SNUI)

- ✓ La révision des bases fiscales
- ✓ Les abattements pour charges de famille
- ✓ Les exonérations possibles

11 H 00 - 11 H 30

Débat et Pause

11 H 30- 12 H30

l'enlèvement des ordures ménagères
Valentin SAUQUES, Observatoire Régional des déchets d'Ile de France (ORDIF)

- ✓ Les différents financements « déchets » à disposition des collectivités
- ✓ Introduction d'une tarification incitative
- ✓ Mise en œuvre de la tarification incitative et résultats

12 H 30- 14 H00

Déjeuner sur place

La prise en compte des familles dans la fiscalité locale

14 H 00 - 14 H 45

Etat des lieux de la prise en compte des familles dans la fiscalité locale
Myriam BOBBIO, coordonnatrice du pôle « Economie, emploi, consommation » à l'UNAF
Elisabeth PAPOT, coordinatrice URAF Poitou Charentes

- ✓ Synthèse des réponses aux questionnaires envoyés localement par les UDAF
- ✓ Cartographie des abattements facultatifs pour charges de famille par département
- ✓ Les explications par département

14 H 45- 15H 00

Questions/ réponses

15 H 00- 15 H 45

L'argumentaire développé par l'UNAF
Hélène CALMETTE ; UDAF de l'Aveyron,
Luc FLICHY, Président de l'UDAF des Yvelines

- ✓ Lettre argumentaire
- ✓ Questionnaire en direction des candidats
- ✓ Expériences d'UDAF

15 H 45- 16 H 15

Questions/ réponses et pause

16 H 15- 17 H 00

Prendre en main l'argumentaire au niveau local
Mériadec RIVIERE, Président de l'UDAF de Paris, Administrateur de l'UNAF

- ✓ Les lieux de l'action (CCAS ; intercommunalité)
- ✓ Construire les étapes d'un argumentaire
- ✓ Repérer les attentes des interlocuteurs

17 H 00- 17 H 20

Conclusion générale

17 H 20- 17 H 30

Evaluation du colloque et fin de journée